

la province trouva dans ses collègues l'élite qui arracha la victoire. Espérons que l'école technique, née à l'heure d'une autre lutte—l'ardente rivalité des nations dans l'arène du commerce—sera l'arme glorieuse de demain.

Le geste plein d'ampleur du gouvernement provincial fut le signal d'un réveil magnifique de l'initiative privée qu'il détermina à une confiante action. Sherbrooke, Beauceville, les Chutes-Shawinigan voulurent sans retard entrer dans le mouvement. En 1913, l'industrielle petite ville, surgie un jour auprès des cataractes du S.-Maurice, s'enrichissait d'un Institut technique fort bien aménagé ; et une allocation annuelle généreuse affermissait l'œuvre des fondateurs constitués en corporation dès 1911. C'est encore en 1911 que les autorités du collège de Sherbrooke offraient, à côté des cours classique et commercial, une issue nouvelle et créaient un enseignement industriel de deux années. En 1913, à Beauceville, les Frères Maristes, aidés par le gouvernement, ouvraient une seconde école industrielle.

En 1914, le 19 février, fut sanctionnée une loi dite "Loi relative à la création d'écoles techniques ou de cours professionnels dans la province", et qui invite toutes les initiatives publiques et privées, leur montrant la voie à suivre.

Le 23 février 1918, la ville des Trois-Rivières obtint une loi créant chez elle une école technique qui aspire à tenir le premier rang après celle de Québec et ouvrira ses portes à l'automne de 1920. Sorel, Sherbrooke, S.-Hyacinthe, Hull ont aussi sollicité, au cours de la dernière législature (1919), l'auto-